

Colloque
Le management de la diversité :
parties prenantes internes / externes et RSE

Lieu : IAE Lyon / Site de la Manufacture / Université Lyon 3

Date : jeudi 2 février 2012

Horaires : 9h30 / 17h30

Responsable du comité d'organisation :

Christophe FALCOZ / Docteur HDR en sciences de gestion
Professeur Associé à l'IAE Lyon

Responsables du comité scientifique :

Isabelle Barth, Professeur des Universités, EM Strasbourg
Anne-Françoise Bender, Maître de conférences, CNAM Paris
Annie Cornet, Professeur ordinaire, HEG-ULG
Christophe Falcoz, Professeur associé à l'IAE Lyon
Alain Klarsfeld, Professeur, Groupe ESC Toulouse

Ce colloque organisé par le Groupement de Recherche Thématique (GRT) « Diversité et égalité professionnelle » de l'Association francophone de Gestion des Ressources Humaines (AGRH) à l'IAE Lyon le jeudi 2 février 2012, propose une triple manifestation :

- 1 / une série d'ateliers thématiques réunissant les communications sélectionnées en double aveugle par un comité scientifique sur la base d'un appel à communication ;
- 2 / un consortium doctoral ouvert aux doctorant-e-s des disciplines des sciences humaines et sociales, permettant une présentation de travaux doctoraux en cours sur les thèmes de l'égalité, de la lutte contre les discriminations et du management de la diversité au travail et dans l'emploi, suite à une lecture en double aveugle par un comité de directeur/trices de recherche ;
- 3 / des tables-rondes mêlant praticien-ne-s et chercheurs/euses organisées en partenariat avec l'Association Françaises des Managers de la Diversité (AFMD) et l'Association Nationale des Directeurs/trices des Ressources Humaines (ANDRH).

Architecture générale de la journée :

9h30 / 10h : Accueil et présentation de la journée
10h / 11h : Plénière 1
11h15 / 12h45 : Ateliers A en parallèle
12h45 / 14h : Déjeuner
14h15 / 15h45 : Ateliers B en parallèle
16h / 17h30 : Plénière 2 et mot de clôture.

1 / Appel à communication - Ateliers chercheurs/euses confirmé-e-s

Le management de la diversité ne saurait se résumer aux politiques, dispositifs et acteurs de la fonction RH, même si celle-ci possède un leadership et une légitimité certains sur le sujet. Ce colloque se propose de retenir le thème des parties-prenantes, qui, au-delà d'acteurs clairement identifiés, nécessite de s'interroger sur l'articulation interne / externe, sur les logiques de partenariat ou encore sur la responsabilité sociétale des organisations et le développement durable. Nous pourrions lors de cette journée questionner un certain nombre de postulats comme :

- toute organisation a des parties prenantes qui ont des exigences à son égard, mais aussi vis-à-vis desquelles elle peut avoir des exigences ;
- toutes les parties prenantes n'ont pas la même capacité d'influencer l'organisation, et inversement, l'organisation ne possède pas les mêmes capacités d'influencer chacune de ses parties prenantes ;
- l'atteinte de l'objectif organisationnel dépend de la capacité de l'organisation à agir sur ses parties prenantes les plus influentes ;
- la fonction principale du management est d'arbitrer entre ses besoins organisationnels et les demandes potentiellement contradictoires des parties prenantes, mais aussi de mobiliser des parties prenantes autour de son projet organisationnel alors qu'elles ne sont pas, *a priori*, demandeuses d'implication.

Il s'agira de voir comment les organisations gèrent les relations avec les partenaires internes et externes de la gestion de la diversité (gestion de leurs attentes, partenariat dans le diagnostic / l'élaboration du plan d'action / la mise en oeuvre des actions). Il s'agit aussi d'identifier les conditions de réussite des partenariats et les difficultés rencontrées. Les partenaires internes peuvent être la direction générale, la ligne hiérarchique, le personnel, les représentants du personnel... On compte parmi les partenaires externes : les clients, les fournisseurs, les sous-traitants, les services publics, les associations, les agences de notation, les medias... L'égalité professionnelle, les politiques de lutte contre les discriminations ainsi que le 'management de la diversité' au sein d'organisations (privées, publiques, fonctions publiques, associations ou secteur de l'économie sociale et solidaire), pourront faire l'objet de communication présentant des études empiriques ainsi que des réflexions disciplinaires relevant du droit, de la sociologie, de la psychologie ou d'autres champs des sciences humaines et sociales.

Date de soumission des projets de communication :	lundi 5 septembre 2011
Date de retour du comité scientifique :	lundi 10 octobre 2011
Date de retour deuxième version :	lundi 14 novembre 2011
Réponse définitive du comité scientifique :	lundi 5 décembre 2011.

Merci d'adresser vos projets de communication à :

centremagellan@univ-lyon3.fr

en mettant pour objet « Colloque GRT AGRH 2 février 2012 »

Responsables du comité scientifique :

Anne-Françoise Bender, Annie Cornet, Christophe Falcoz, Alain Klarsfeld

Membres du comité scientifique :

Frédérique Alexandre-Bailly, Professeure, ESCP Europe
Isabelle Barth, Professeure des Universités, EM Strasbourg
Sophia Belghiti, Maîtresse de conférences, Université Montpellier 2
Anne-Françoise Bender, Maîtresse de conférences, CNAM Paris
André Boyer, Professeur des Universités, IAE de Nice
Françoise de Bry, Professeure, ESDS Lyon
Jean-François Chanlat, Professeur des Universités, Université Paris Dauphine
Pénélope Codello-Guijarro, Maîtresse de conférences, Université Marne la Vallée
Annie Cornet, Professeure ordinaire, HEG-ULG
Maryse Dubouloy, Professeure, ESSEC
Christophe Falcoz, Professeur associé, IAE Lyon
Alain Klarsfeld, Professeur, Groupe ESC Toulouse
Jacqueline Laufer, Professeure, HEC Paris
Nicky Le Feuvre, Professeure, Université de Lausanne
Christine Naschberger, Professeure associée, Audencia
Frédérique Pigeyre, Professeure des Universités, Université Paris-Est
Marie-José Scotto, Professeure associée, IPAG Nice et Paris
Laurence Tain, Maîtresse de conférences HDR, Université Lyon 2
Pascal Tisserant, Maître de conférences, IAE Metz
Hedia Zannad, Professeure associée, Rouen Business School
Véronique Zardet, Professeure des Universités, Université Lyon 3.

Normes de rédaction :

Les langues du colloque sont le français et l'anglais (un résumé et les mots-clés en français obligatoire).

Nombre maximal de caractères (outils/statistiques/espaces compris) : 45.000

(les tableaux et graphiques, la bibliographie, le résumé et les mots-clés sont inclus dans le calcul)

Marges : haut/bas/côtés de 2, 5 cm

La première page comporte : le titre de la communication, le(s) nom(s) de(s) auteur(s) et leur affiliation ; l'adresse postale et électronique, le téléphone de l'auteur à qui la correspondance doit être adressée ; un résumé d'environ 200 mots et 5 mots clés en français et en anglais.

La 2ème page ne doit contenir que le titre de la communication, le résumé et les mots clés ; elle ne doit pas mentionner le(s) auteur(s). La pagination du document commence à partir de la 2ème page (centrée).

Caractère : Time New Roman 12, Interligne 1,5

Titres des parties : 3 niveaux maximum, à numéroter 1, 1.1, 1.1.1

Titre de la communication : TNR 16, gras

Titre des parties : TNR 14 gras

Titre des sous partie : TNR 12 gras

Titre sous sous partie : TNR 12 souligné

Note de bas de page sous format 1,2,3...

Tableaux et figures numérotées et avec un titre.

Références dans le texte

Les références bibliographiques insérées dans le texte reprennent entre parenthèses le nom et le prénom de l'auteur et la date de parution. Exemples : (Pascal Dupont, 1987) ou (Pascal Dupont, 1987; Judith Smith, 1990; Marie Faucher, 1988) ou (Pascal Dupont, 1987 cité dans Judith Smith, 1990). Dans le cas d'un nombre de coauteurs supérieur à trois, la mention *et al.* est utilisée après le nom du premier auteur. Exemple : (Soufyane Sekiou *et al.*, 1992).

Bibliographie

- *Articles* : Nom Prénom, Prénom Nom, année, Titre article, *Titre revue*, Volume, Numéro, pp. X-Y.

- *Ouvrages* : Nom Prénom, Prénom Nom, année, *Titre ouvrage*, Lieu, Editeur, X pages.

- *Sites Web* : Les références des sites Web visités sont également reprises au sein de la bibliographie. Ces références doivent, au minimum, reprendre la dénomination du site et son URL.

2 / Appel à communication - Consortium doctoral

Si les thèmes de la discrimination et de l'égalité des chances sont largement traités depuis longtemps en droit, en sociologie ou en psychologie, la question de la diversité est un champ en construction au sein des sciences de gestion. Les objets de recherche sont nombreux et les périmètres variés, mais ils n'en sont pas moins convergents : assurer une performance économique et sociale optimale à l'organisation dans le respect des personnes qui l'animent avec l'hypothèse centrale que les différences sont une richesse. On constate que le management de la diversité ne peut plus être analysé du seul point de vue de la GRH, et qu'il doit maintenant être pensé par d'autres sous disciplines de la gestion : la stratégie, le marketing, le contrôle de gestion ... Un des signes forts de la construction de la connaissance sur un thème est le nombre et la richesse des travaux doctoraux qui y sont consacrés. Il a donc semblé important d'intégrer à cette journée de recherche un consortium doctoral, le second après celui de 2009 organisé à Paris en partenariat entre l'EM Strasbourg, l'AFMD et notre GRT AGRH. L'objectif de ce colloque doctoral est triple :

- 1/ faire se rencontrer tous les doctorants de sciences de gestion et d'autres disciplines des sciences humaines et sociales qui travaillent sur la question de la diversité, de l'égalité professionnelle et de la lutte contre les discriminations dans le champ de l'emploi et du travail ;
- 2/ leur permettre de se confronter à des chercheurs seniors de plusieurs disciplines qui les aideront à avancer dans leurs travaux ;
- 3/ faciliter les échanges avec le monde socio-économique pour densifier la légitimité à la fois des diagnostics posés, comme des préconisations à formuler.

Responsable du comité scientifique : Isabelle Barth, Professeur d'Université, EM STRasbourg

Membres du comité scientifique :

Sandrine Berger Douce, Maîtresse de conférence HDR, IAE Valenciennes
Jean-François Chanlat, Professeur des Universités, Université Paris Dauphine
Annie Cornet, Professeure ordinaire, HEG-ULG (Belgique)
Christophe Falcoz, Professeur associé HDR, IAE Lyon
Nicky Le Feuvre, Professeure, Université de Lausanne (Suisse)
Jacqueline Heinen, Professeure Emérite, Université Versailles Saint-Quentin-en-Yvelines
Emmanuel Kamdem, Professeur des Universités, Université de Douala (Cameroun)
Alain Klarsfeld, Professeur HDR, ESC Toulouse
Frédérique Pigeyre, Professeure des Universités, Université Paris-Est
Laurence Tain, Maîtresse de conférences HDR, Université Lyon 2
Diane-Gabrielle Tremblay, Professeure, Télé-Université / UQAM (Canada)
Véronique Zardet, Professeure des Universités, Université Lyon 3.

Date de soumission des projets de présentation : lundi 5 septembre 2011
Réponse du comité scientifique : lundi 5 décembre 2011.

Merci d'adresser vos projets de présentation à :
centremagellan@univ-lyon3.fr
en mettant pour objet « Consortium Doctoral 2 février 2012 »

Format des projets de présentation d'avancement de thèse (se reporter au 1/)

Page entête : Nom et prénom, titre provisoire de la thèse, nom du/de la directeur/trice de thèse, année de première inscription, discipline et sous-discipline de rattachement, financement éventuel (CIFRE, ATER, contrat doctoral...). Page suivante : idem sauf nom et prénom.

Taille du projet : 15 pages maximum (hors bibliographie) présentant la problématique, la revue de littérature, la méthodologie retenue et les éventuels premiers résultats...

Pré-programme

Comité d'organisation :

Martine Chorein / Assistante Centre de Recherche Magellan
Christophe Falcoz / Professeur Associé IAE Lyon
Catherine Parementier / Responsable communication IAE Lyon
Eric Thivant / Ingénieur de recherche Centre de Recherche Magellan

9h30 / 10h : Accueil et présentation de la journée

10h / 11h : Plénière 1

Modérateur : Alain Klarsfeld
M. Mustafa Ozbilgin, Professeur à la Norwich Business School (RU)

11h / 11h15 : Pause

11h15 / 12h45 : Ateliers A en parallèle

Table-ronde A1 / ANDRH

Responsable : Anne-Françoise Bender

« Le label diversité : quels enjeux deux ans après son lancement ? »

Atelier Recherche A2 / A3

Présentation de 3 communications par atelier

Atelier Consortium doctoral A4

Présentation de trois états d'avancement de thèse

12h45 / 14h : Déjeuner

14h15 / 15h45 : Ateliers B en parallèle

Table-ronde B1 / AFMD

Responsable : Annie Cornet

« Management de la diversité et dialogue social »

Atelier Recherche B2 / B3

Présentation de 3 communications par atelier

Atelier Consortium doctoral B4

Présentation de trois états d'avancement de thèse

15h45 / 16h : Pause

16h / 17h30 : Plénière 2 et mot de clôture.

Responsable : Christophe Falcoz

4 praticiens et 2 chercheurs font un rapport d'étonnement et une synthèse sur les ateliers auxquels elles/ils ont assisté.